

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

MODALITES DE SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE EN 2024-2025

CYCLISME

CYCLO-CROSS



Fédération Française de Cyclisme

1, rue Laurent Fignon - CS 40100 - 78069 SAINT QUENTIN EN YVELINES CEDEX
Tél : **08.11.04.05.55** (non surtaxé) – E-mail : info@ffc.fr – Web : <http://www.ffc.fr>
Fédération affiliée au CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français)
Créée le 6 février 1881 sous la dénomination Union Vélocipédique de France





PRINCIPES GÉNÉRAUX DE SÉLECTION

Principes généraux de sélection communs à l'ensemble des disciplines du cyclisme :

1 - Le Directeur Technique National est le sélectionneur. Il arrête la sélection nominative sur proposition du Head Coach de la filière concernée, après avis du Directeur du Service Médical de la FFC.

2 - Le Directeur Technique National effectue son choix parmi les sportifs licenciés UCI de nationalité française sélectionnables dans l'objectif prioritaire de l'Équipe de France qui est d'obtenir des titres et des médailles olympiques.

3 - La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et les remplaçant(e)s. Les remplaçant(e)s peuvent être désignés « titulaire » à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.

4 - Le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnables ou sélectionnés tout sportif qui n'est manifestement plus en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il est retenu, en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication médicale, de l'absence totale ou partielle de surveillance médicale réglementaire.

5 - Après consultation de l'encadrement technique de l'Équipe de France, le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnables ou sélectionnés tout sportif, qui aurait fait preuve d'un comportement répréhensible (vis-à-vis des lois et règlements nationaux ou internationaux) ou d'une attitude susceptible d'entraver le bon fonctionnement de l'Équipe de France, ou pouvant porter atteinte à l'image et aux valeurs de cette dernière et de la Fédération. La cohésion de l'Équipe de France étant un élément essentiel à la performance individuelle et collective, l'éligibilité aux critères techniques et sportifs détaillés en suivant ne fait aucunement obstacle à une décision du DTN d'écarter tout sportif dont l'attitude, le comportement, les actes ou refus d'adhérer aux règles de vie du collectif ou aux consignes des encadrants, viendraient à nuire à l'Équipe de France, à ses performances, à sa préparation ou encore à son image.

6 - Les sportifs s'engagent à honorer toute sélection en Équipe de France et à respecter le calendrier de préparation, dont le parcours de compétitions et de stages, défini par le Head Coach en charge du collectif concerné. En cas d'exemption de stage ou de compétition pour raison médicale, un certificat médical de contre-indication doit être établi par le médecin en charge du collectif concerné.

7 - Le Directeur Technique National peut ne pas appliquer les quotas attribués au pays.

8 - Seule une sélection officielle et provenant du sélectionneur lui-même sera valide.

CALENDRIER DE L'ÉQUIPE DE FRANCE CYCLO-CROSS

- Catégorie Juniors et Espoirs / H et F

MISSION	Intitulé	Date	Pays
1	Championnats d'Europe – Pontevedra	1 au 3/11/2024	Espagne
2	Coupe du Monde – Dublin	1/12/2024	Irlande
3	Coupe du Monde – Hulst	21/12/2024	Pays-Bas
4	Coupe du Monde – Zonhoven	22/12/2024	Belgique
5	Coupe du Monde – Besançon	29/12/2024	France
6	Coupe du Monde – Benidorm	19/01/2025	Espagne
7	Coupe du Monde – Hoogerheide	26/01/2025	Pays-Bas
8	Championnats du Monde – Liévin	31/01 au 2/02/2025	France

- Catégorie Elite H et F

MISSION	Intitulé	Date	Pays
1	Championnats d'Europe – Pontevedra	1 au 3/11/2024	Espagne
2	Championnats du Monde – Liévin	30/01 au 2/02/2025	France

Définition « Sélection en Equipe de France »

Parmi les cyclistes ayant rempli les critères de sélectionnabilité et dans la limite maximale des quotas attribués, une « Sélection en Equipe de France » peut être effectuée. La « Sélection en Equipe de France » est réalisée au regard de la capacité du ou de la cycliste à réaliser un podium international ou une haute performance.

L'hébergement, l'encadrement technique, médical et mécanique ainsi que l'acheminement depuis le point de convocation sont assurés par la Fédération française de cyclisme (FFC).

Définition Sélection Nationale

Parmi les cyclistes ayant rempli les critères de sélectionnabilité, dans la limite maximale des quotas attribués et en fonction du nombre de cyclistes sélectionné-e-s « en Equipe de France », une « Sélection Nationale » peut être effectuée. La « Sélection Nationale » est réalisée parmi les cyclistes non sélectionné-e-s en Equipe de France mais exprimant néanmoins le souhait de participer à l'épreuve en question.

Après validation de la part de la FFC, l'ensemble des frais liés à la participation sont à la charge des cyclistes et/ou de leurs structures de compétition.

Epreuves internationales soumises à autorisation / sélection de la FFC :

➔ Epreuves de la Coupe du Monde

Les épreuves 2024-2025 de la Coupe du Monde de cyclo-cross sont :

24 novembre 2024 : Anvers (Belgique)
1^{er} décembre 2024 : Dublin (Irlande)*
8 décembre 2024 : Oristano Sardegna (Italie)
15 décembre 2024 : Namur (Belgique)
21 décembre 2024 : Hulst (Pays Bas)*
22 décembre 2024 : Zonhoven (Belgique)*
26 décembre 2024 : Gavere (Belgique)
29 décembre 2024 : Besançon (France)*
5 janvier 2025 : Dendermonde (Belgique)
19 janvier 2025 : Benidorm (Espagne)*
25 janvier 2025 : Maasmechelen (Belgique)
26 janvier 2025 : Hoogerheide (Pays-Bas)*

* : épreuves comprenant les catégories juniors, espoirs hommes et femmes.

➔ Coupes du Monde - Femmes Elites et espoirs :

8 places sont disponibles, incluant les femmes appartenant au Top 50 du Ranking UCI qualifiées d'office, et **2 places supplémentaires pour les filles U23** soit un total maximum de 10 par nation.

Chaque femme devra déposer sa candidature à la DTN, via le site internet officiel rubrique cyclocross (www.ffc.fr), **au minimum 2 semaines avant l'échéance**. **Pour être recevable, la candidature doit être totalement renseignée, notamment l'hébergement. Toute candidature sans hébergement se verra refusée.** Sur proposition de l'Entraîneur National Cyclo-cross, la Direction Technique Nationale établira la liste des coureuses retenues et procédera ainsi à l'engagement à l'épreuve mentionnée.

La participation aux épreuves de Coupes du Monde est individuelle sous les couleurs de club, de Team UCI ou de Team cyclo-cross UCI, conformément à la réglementation UCI.

- **Catégorie élites et espoirs femmes :**

Au-delà des qualifiées d'office, pour être sélectionnable, une coureuse doit atteindre l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 30 premières d'une manche de la Coupe du Monde 2023-2024 ou 2024-2025
- Avoir terminé dans les 20 premières du Championnat du Monde Elite ou Espoirs Femmes 2024
- Avoir terminé dans les 20 premières du Championnat d'Europe Elites ou Espoirs Femmes 2024 ou 2025
- Avoir terminé dans les 5 premières du Championnat de France Elites femmes 2024 ou les 3 premières du classement Espoirs
- Avoir terminé dans le top 6 d'un cyclocross C2 inscrit au calendrier UCI 2024-2025
- Avoir terminé dans le top 10 d'une manche de la Coupe du Monde juniors 2023-2024 ou 2024-2025

- Avoir terminé dans le top 5 des Championnats de France juniors femmes 2024
- Appartenir au programme Relève ou Groupe olympique Route, VTT XCO
- Appartenir à une structure UCI cyclo-cross, Route ou VTT XCO

➔ Coupes du Monde - Elites Hommes :

8 places sont disponibles, incluant les hommes appartenant au Top 50 du Ranking UCI, qualifiés d'office et non remplaçables. Les coureurs espoirs peuvent prétendre à une qualification lorsqu'aucune manche de la Coupe du Monde espoirs n'est organisée le même jour.

Chaque coureur devra déposer sa candidature à la DTN, via le site internet officiel (www.fgc.fr), **au minimum 2 semaines avant l'échéance**. **Pour être recevable, la candidature doit être totalement renseignée, notamment l'hébergement. Toute candidature sans hébergement se verra refusée.** Sur proposition de l'Entraîneur National Cyclo-cross, la Direction Technique Nationale établira la liste des coureurs retenus et procédera ainsi à l'engagement à l'épreuve mentionnée.

La participation aux épreuves de Coupes du Monde est individuelle sous les couleurs de club, de Team UCI ou de Team cyclo-cross UCI, conformément à la réglementation UCI.

Catégorie Elites :

Au-delà des qualifiés d'office, pour être sélectionnable, un coureur doit atteindre l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 30 premiers d'une manche de la Coupe du Monde 2023-2024 ou 2024-2025
- Avoir terminé dans les 20 premiers du Championnat du Monde Elites ou Espoirs 2024
- Avoir terminé dans les 20 premiers du Championnat d'Europe Elites ou Espoirs 2024
- Avoir terminé dans les 5 premiers du Championnat de France Elites hommes 2024 ou les 3 premiers du Championnats de France espoirs 2024
- Avoir terminé dans le top 3 d'une manche de la Coupe de France U23 2024-2025
- Avoir terminé dans le top 6 d'un cyclocross C2 inscrit au calendrier UCI 2024-2025
- Appartenir au programme Relève ou groupe Olympique Route ou VTT XCO
- Appartenir à une structure UCI cyclo-cross, Route ou VTT XCO

Les coureurs espoirs ont la possibilité de postuler sur chacune des manches de Coupe du Monde accueillant uniquement les catégories élites.

Epreuves internationales soumises à Sélection Nationale ou Sélection en Equipe de France :

➤ Coupes du Monde - Espoirs hommes :

La participation aux épreuves de Coupe du Monde s'effectue au sein d'une **Sélection Nationale** ou d'une **Sélection en Equipe de France** avec port du maillot national obligatoire dans les deux cas.

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Pour les épreuves de **Dublin, Hulst, Zonhoven, Besançon**
 - Appartenir au programme relève de la FFC
 - Avoir terminé dans les 16 premiers d'une manche U23 de Coupe du Monde 2023-2024 ou 2024-2025 ; dans les 3 premiers d'une manche U19 de la Coupe du Monde 2023-2024
 - Avoir terminé dans les 16 premiers du Championnats du Monde U23 2024 ou le top 10 Juniors
 - Avoir terminé dans les 12 premiers du Championnat d'Europe 2024 ;
 - Avoir terminé dans le top 3 d'une des manches de la Coupe de France Espoirs 2024-2025
 - Top 5 Championnat de France 2024 Juniors ou Espoirs
 - Avoir terminé dans le top 3 d'un cyclocross C2 inscrit au calendrier UCI 2024-2025 ;
 - Avoir terminé dans top 15 d'un cyclocross C1 inscrit au calendrier UCI 2024-2025 ;
 - Avoir terminé dans top 30 d'une manche de la Coupe du Monde Elite UCI 2023-2024 ou 2024-2025 ;

- Pour les épreuves de **Benidorm et Hoogerheide**
 - Sélectionnés au Championnat du Monde 2025

➤ Coupes du Monde - Juniors hommes :

La participation aux épreuves de Coupe du Monde s'effectue au sein d'une **Sélection Nationale** ou d'une **Sélection en Equipe de France** avec port du maillot national obligatoire dans les deux cas.

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Pour les épreuves de **Dublin, Hulst, Zonhoven, Besançon**
 - Appartenir au programme Relève
 - Avoir terminé dans les 5 premiers d'une épreuve UCI juniors 2024-2025 ;
 - Avoir terminé dans les 5 premiers du Championnat de France juniors ou cadets 2024 ;
 - Avoir terminé dans les 16 premiers d'une manche U19 de Coupe du Monde 2023-2024 ou 2024-2025 ;
 - Avoir terminé dans les 12 premiers du Championnat d'Europe cyclo-cross 2024 ;
 - Avoir terminé dans les 5 premiers d'une des 6 manches de la Coupe de France 2024-2025 ;
 - Avoir terminé dans les 20 premiers du Championnat du Monde 2024

- Pour les épreuves de **Benidorm et Hoogerheide**
 - Sélectionnés au Championnat du Monde 2025

➔ Coupes du Monde - Juniors Femmes :

La participation aux épreuves de Coupe du Monde s'effectue au sein d'une **Sélection Nationale** ou d'une **Sélection en Equipe de France** avec port du maillot national obligatoire dans les deux cas.

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Pour les épreuves de **Dublin, Hulst, Zonhoven, Besançon**
 - Appartenir au programme Relève
 - Avoir terminé dans les 5 premières d'une épreuve UCI juniors 2024/2025 ou les 20 premières d'une épreuve UCI C2
 - Avoir terminé dans les 5 premières du Championnat de France juniors ou cadettes 2024
 - Avoir terminé dans les 16 premières d'une manche de Coupe du Monde 2023-2024 ou 2024-2025 ;
 - Avoir terminé dans les 12 premières du Championnat d'Europe cyclo-cross 2024 ;
 - Avoir terminé dans les 5 premières d'une des 6 manches de la Coupe de France Juniors femmes 2024-2025 ;

- Pour les épreuves de **Benidorm et Hoogerheide**
 - Sélectionnées au Championnat du Monde 2025

➔ Championnats d'Europe à Pontevedra (Espagne) – 1 au 3/11/2024



La participation aux Championnats d'Europe s'effectue au sein d'une **Sélection en Equipe de France**. La composition de l'équipe sera proposée sur la base d'athlètes sélectionnables par leurs performances obtenues après observation des épreuves internationales et nationales.

➔ Championnats d'Europe - Femmes Elites

L'U.E.C. permet un **quota maximal de 8 places**

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 16 premières d'une manche de la Coupe du Monde, du Championnat d'Europe ou du Monde 2023-2024 ;
- Avoir terminé dans le Top 10 d'une Coupe du Monde, Championnats d'Europe ou du Monde U23 2024
- Victoire sur un C2 ou podium C1 sur la saison 2024-2025
- Top 5 sur une épreuve du World Tour ou manche élite femme de la Coupe du Monde VTT XCO 2024.
- Podium Championnats de France Elites Femmes Camors
- Appartenir au programme Relève ou Groupe Olympique

La sélection définitive sera déterminée à l'issue de la Coupe de France de Nommay

➔ Championnats d'Europe - Hommes Elites

L'U.E.C. permet un **quota maximal de 8 places**

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 16 premiers d'une manche de la Coupe du Monde, du Championnat d'Europe ou du Monde 2023-2024 ;
- Avoir terminé dans le Top 5 d'une Coupe du Monde, Championnats d'Europe ou du Monde U23 2023-2024
- Victoire sur un C2 ou podium C1 sur la saison 2024-2025
- Top 5 sur une épreuve du World Tour ou manche élite femme de la Coupe du Monde VTT XCO 2024.
- Appartenir au programme Relève ou Groupe Olympique

La sélection définitive sera déterminée à l'issue de la Coupe de France de Nommay

➤ Championnats d'Europe - Femmes U23

L'U.E.C. permet un **quota maximal de 8 places**

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Appartenir au programme relève de la FFC
- Avoir terminé dans le top 3 d'un C2 2024-2025 ;
- Podium Championnats de France U23 2024
- Avoir terminé sur le podium d'une manche de la Coupe du Monde, du Championnat d'Europe ou du Monde Juniors 2023-2024

➤ *La sélection définitive sera déterminée à l'issue de la CDF de Nommay*

➤ Championnats d'Europe - Hommes U23

L'U.E.C. permet un **quota maximal de 8 places**

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Appartenir au programme relève de la FFC
- Avoir terminé dans les 20 premiers d'une manche de Coupe du Monde Elite 2023-2024
- Avoir terminé dans le top 16 du Championnat d'Europe, du Monde ou d'une manche de la Coupe du Monde espoirs 2023-2024
- Avoir terminé sur le podium d'une manche de la Coupe du Monde, du Championnat d'Europe ou du Monde Juniors 2023-2024
- Podium Championnats de France Espoirs 2024
- Avoir terminé dans le top 3 d'un cyclocross C2 Espoirs ou top 5 Elite inscrit au calendrier UCI sur la saison 2024-2025

➤ *La sélection définitive sera déterminée à l'issue de la CDF de Nommay*

➤ Championnats d'Europe – Juniors Femmes

L'U.E.C. permet un **quota maximal de 8 places**

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Appartenir au programme relève de la FFC
- Avoir terminé dans les 3 premières d'une épreuve UCI juniors 2024/2025 ;
- Championne de France U17 2024
- Avoir terminé dans le top 16 d'une manche de la Coupe du Monde Juniors 2023/2024

La sélection définitive sera déterminée à l'issue de la manche de Coupe de France de Nommay

➤ Championnats d'Europe – Juniors Hommes

L'U.E.C. permet un **quota maximal de 8 places**

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Appartenir au programme relève de la FFC
- Avoir terminé dans les 3 premiers d'une épreuve UCI juniors 2024-2025 ;
- Champion de France U17 2024
- Avoir terminé dans le 16 d'une manche de la Coupe du Monde Juniors 2023/2024

La sélection définitive sera déterminée à l'issue de la manche de Coupe de France de Nommay

➔ Championnats du Monde à Liévin (FRA) – 30/01 au 2 février 2025



La participation aux Championnats du Monde s'effectue au sein d'une **Sélection Nationale** ou d'une **Sélection en Equipe de France** avec port du maillot national obligatoire. La composition de l'équipe sera proposée sur la base d'athlètes sélectionnables par leurs performances obtenues après observation des épreuves internationales et nationales.

➔ Championnats du Monde - Femmes Elites

L'U.C.I. permet un **quota maximal de 6 places**

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans le top 10 Elite ou podium U23 d'un Championnat international cyclo-cross en 2023-2024
- Avoir terminé dans les 12 premières des championnats d'Europe Elite 2024
- Avoir terminé au moins une fois, dans les 16 premières d'un manche de la coupe du monde 2024-2025
- Podium Championnats de France Elites Femmes
- Être dans les 20 premières du classement général de la coupe du monde 2024-2025 au 20/01
- Top 5 sur une épreuve du World Tour ou manche élite femmes de la Coupe du Monde VTT XCO 2024
- Appartenir au programme Relève ou Groupe Olympique

La sélection des sportives sera proposée à l'issue de la CDM de Benidorm

➔ Championnats du Monde - Hommes Elites

L'U.C.I. permet un **quota maximal de 6 places**

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans le top 10 Elite ou podium U23 d'un Championnat international cyclo-cross en 2023-2024
- Avoir terminé dans les 12 premiers des championnats d'Europe Elite 2024
- Avoir terminé au moins une fois, dans les 16 premiers d'un manche de la coupe du monde 2024-2025
- Être dans les 20 premiers du classement général de la coupe du monde 2024-2025 au 20/01
- Top 5 sur une épreuve du World Tour ou manche élite homme de la Coupe du Monde VTT XCO 2024.
- Podium Championnats de France Elites Hommes
- Appartenir au programme Relève ou Groupe Olympique

La sélection des sportifs sera proposée à l'issue de la CDM de Benidorm

➔ Championnats du Monde - Femmes U23

L'U.C.I. permet un **quota maximal de 5 places**

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 10 premières des championnats d'Europe U23 2024
- Avoir terminé au moins une fois, dans les 25 premières scratch ou 10 premières U23 d'une manche de la coupe du monde 2024/2025
- Etre parmi les 10 premières espoirs femmes du classement général de la coupe du monde 2024-2025
- Top 8 U23 ou podium U19 d'un championnat international cyclo-cross sur la saison 2023-2024
- Appartenir au programme relève de la FFC

La sélection des sportives sera proposée à l'issue des Championnats de France.

➔ Championnats du Monde - Hommes U23

L'U.C.I. permet un **quota maximal de 5 places**

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 10 premiers des championnats d'Europe U23 2024;
- Avoir terminé au moins une fois, dans les 12 premiers d'une manche de la coupe du monde Espoirs 2023/2024 jusqu'à Anvers;
- Avoir terminé au moins une fois dans les 20 premiers d'une manche de la Coupe du monde Elite 2023/2024;
- Etre dans les 16 premiers du classement général de la coupe du monde U23 2023-2024 ;
- Top 8 U23 ou podium U19 d'un championnat international cyclo-cross sur la saison 2023-2024
- Appartenir au programme relève de la FFC

La sélection des sportifs sera proposée à l'issue des Championnats de France.

➤ Championnats du Monde – Juniors Femmes

L'U.C.I. permet un **quota maximal de 5 places**

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 10 premières des championnats d'Europe Junior Femmes 2024 ;
- Avoir terminé au moins une fois, dans les 12 premières d'une manche de la coupe du monde juniors femmes jusqu'à Besançon
- Appartenir au programme relève de la FFC

La sélection des sportives sera proposée à l'issue des Championnats de France.

➤ Championnats du Monde – Juniors Hommes

L'U.C.I. permet un **quota maximal de 5 places**

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 10 premiers des championnats d'Europe Junior 2024;
- Avoir terminé au moins une fois, dans les 12 premiers d'une manche de la coupe du monde Junior jusqu'à Besançon
- Appartenir au programme relève de la FFC

La sélection des sportifs sera proposée à l'issue des Championnats de France.

➤ Championnats du Monde – Relais mixte

L'U.C.I. demande une équipe composée de 3 hommes (dont 1 élite max) et 3 femmes (dont 1 élite max).

Sont sélectionnables les coureur-euse-s sélectionné(e)s en individuel sur le Championnat du Monde dans chacune des catégories d'âges : juniors hommes et femmes, espoirs hommes et femmes, élites hommes et femmes

La sélection des sportifs sera proposée à l'issue des Championnats de France.

Fédération Française de Cyclisme

1, rue Laurent Fignon – CS 40100 - Montigny-le-Bretonneux - 78 069 Saint-Quentin-en-Yvelines
Téléphone : 08 11 04 05 55 / 01 81 88 09 24 - Courriel : info@ffc.fr

Direction Technique Nationale / Equipes de France

Céline BOUTON

E-mail : c.bouton@ffc.fr - Tél: +33 (0)1 81 88 09 31

Entraîneurs Nationaux de la discipline

- Julien THOLLET – Manager Filière Route / Cyclo-cross
- François TRARIEUX – Sélectionneur national Cyclo-cross

Diffusion des Sélections en Equipe de France

<https://velo.ffc.fr/selections-equipe-france/>



The screenshot shows the website interface for the French national cycling team selections. A red callout box points to the URL <https://velo.ffc.fr/>. Another red callout box points to the 'Haut Niveau' menu item in the top navigation bar. A third red callout box points to the 'Equipe de France' button at the bottom of the page.

Date	Discipline	Intitulé	Ville/pays	Sélection
16/11	Cyclo-cross	Coupe du Monde	Troyes (FR)	voir les effectifs